

**Conseil communal du jeudi 28 février 2013.**

**Séance publique - Point 10 – Contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions.**

**Intervention Cloes J.. - Groupe Renouveau**

Le Collège propose au Conseil d'approuver une liste de subventions à divers groupements, clubs ou associations ou dans certains cas à des citoyens de la Commune.

Le nombre de cas considérés est de 32 et le montant total est de +/- 85.000,00 €.

Je tiens à rappeler ici qu'au cours des mandatures précédentes les services de tutelle de la Commune à qui les dossiers ont été soumis ont fait remarquer diverses irrégularités.

Il y aura donc lieu que ces dossiers soient traités en parfaite conformité avec la loi.